



PAUL FOURNIER RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MÉTIERS SOUS PROTÈT

PAUL FOURNIER RE-ELECTED PRESIDENT of the TRADES COUNCIL UNDER PROTEST

Se voyant frustrés, Marcel Francq et une centaine de ses partisans se retirent en protestant.

On se souviendra longtemps de l'assemblée de jeudi dernier du Conseil des Métiers et du Travail comme une tache sur les pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Les principes démocratiques énoncés dans la déclaration de principes et la constitution du Conseil des Métiers et du Travail furent mis aux rebuts, lorsque l'assemblée perdit toute maîtrise.

Un vétéran trade-unioniste laissa l'assemblée le coeur gros, en voyant les scènes désagréables qui se déroulaient dans son Conseil des Métiers et du Travail qu'il avait toujours estimé, et qui étaient le fait d'étrangers et de nouveaux délégués qui ne firent pas preuve d'apprécier la vraie démocratie. Vraiment, est-ce cela pour quoi il avait lutté? Est-ce pour cela qu'il avait combattu avec son maigre bagage d'instruction afin de faire adopter de la législation favorable à la classe ouvrière? Et ceux qui ne sont plus de ce monde, les Rodier, les Verville, les Foster, les Brunet et autres, espérons que Dieu dans sa grande miséricorde n'a pas permis qu'ils vissent ce qui arrivait au Conseil qu'ils avaient fondé, pour lequel ils avaient combattu et auquel ils croyaient en mourant.

Au commencement de l'assemblée, il était visible que le feu couvait sous la cendre, lorsque plus de cinq cents personnes remplirent la salle de l'Assistance Publique, et dont la moitié assistaient pour la première fois à une assemblée du Conseil des Métiers et du Travail. A la porte de la salle ils furent accostés par des individus qui leur distribuèrent le rapport des prétendus hauts faits de Paul Fournier et son panneau de candidats. Le candidat de l'opposition à la présidence, Marcel Francq, n'avait formé aucun cartel et n'avait pas de propagande à distribuer, croyant que les candidats seraient élus sur leurs mérites personnels.

Après les affaires de routine, le président Paul Fournier nomma les scrutateurs et se mit en frais de présider lui-même son élection. La première organisation appelée à voter fut celle des travailleurs des brasseries, et le statisticien appela les 41 délégués qui avaient droit de vote.

Le délégué Bernard Shane, des travailleurs en vêtements de femmes, contesta le droit de vote à ces délégués. Le président Fournier le déclara hors d'ordre. Le délégué Shane en appela alors de cette décision. Après quelques escarmouches, le délégué Shane parvint à faire valoir ses raisons, et le président répondit évasivement. La foule ameutée, cependant, soutint le président, au milieu des cris et des boutades.

Le délégué Marcel Francq, en dépit de la foule houleuse qui lui refusait le droit de parler, parvint à dire qu'il ne voulait pas être candidat à une élection malhonnête. Il avait cependant prévu ce qui arrivait et s'était en conséquence préparé une déclaration (qu'on trouvera ailleurs dans ce journal), mais il ne put la lire.

C'est à ce moment que les délégués des Unions des travailleurs en vêtements pour dames, des débardeurs, des employés de tramways et autres petites unions sortirent de la salle en protestant énergiquement.

Ces délégués partis, le Conseil procéda à l'élection des membres des divers comités, avec le résultat suivant:

Paul Fournier élu président, avec 300 votes sur 317.

Comité exécutif: Denis Alix, H. Corrigan, Angus Rose, J.-E. Gariépy, A. Gauld, Jean Renaud, Robert Haddow, Henri Vaillancourt et Adrien Villeneuve.

Comité de la Fête du Travail: Wilfrid Bélanger, H. Corrigan, J.-E. Gariépy, Jack Lenger, J.-C. Germain, F. Giroux, C.-A. Mondor et Ed. Toussaint.

On s'attend à ce que Marcel Francq, avec l'appui d'un grand nombre d'unions, protestera auprès du Congrès des Métiers et du Travail du Canada et de la Fédération Américaine du Travail contre les tactiques déloyales auxquelles ont recours certains opportunistes qui violeraient tous les principes pour lesquels ont lutté les unions ouvrières, si cela fait leur affaire pour parvenir à leurs fins.

UN DELEGUE.

Au Conseil des métiers du bâtiment

Le Conseil des métiers du bâtiment, à sa dernière séance, sous la présidence de J.-A. Charron, a procédé à l'adoption des rapports réguliers. Le secrétaire Oscar Boyer a informé le Conseil que la lettre circulaire qui a été envoyée aux unions affiliées, quant à l'amendement proposé au montant de la taxe per capita, n'a pas donné les résultats attendus. Il n'y a que quelques unions qui ont répondu être favorables à la modification proposée. Il prie donc les délégués présents de s'intéresser à la question et de demander à leurs unions de répondre, dans un sens ou dans l'autre, à la demande qui leur a été soumise. Il dit que le Conseil devrait avoir tous les renseignements requis pour sa prochaine assemblée du 11 février.

M. O.-A. Neveu à la radio, samedi soir

C'est de 9 h. 30 à 10 h., samedi soir, (aujourd'hui), au poste CHLP, que M. O.-A. Neveu, secrétaire-financier de la Division 790 de l'Union internationale des employés de tramways, prononcera sa causerie sur les oeuvres de cette importante union depuis 25 ans.

Assemblée des débardeurs

L'Association internationale des Débardeurs du port de Montréal, Local 375, tiendra son assemblée régulière dimanche, le 7 février, à 2 heures de l'après-midi, en leur salle, au numéro 525 de la rue Bonsecours. Des questions importantes seront discutées. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister.

J.-M. SHANNON,
Secrétaire-trésorier.

Pour loger plus de monde dans le tram

Pour parer à la circulation intense du temps de guerre, la Commission des Tramways a demandé d'enlever les sièges transversaux dans 200 tramways pour les remplacer par des sièges latéraux. Ces tramways serviront durant les heures d'affluence. Ces modifications permettront de loger plus de voyageurs en même temps qu'elles faciliteront le déplacement à l'intérieur des tramways.

Les directeurs de la Compagnie se conforment à l'ordonnance de la Commission, bien que les sièges latéraux soient moins confortables que les sièges transversaux. Mais cette mesure n'est que temporaire; après la guerre, les sièges seront disposés comme auparavant.

Marcel Francq, and over a hundred delegates from real trade unions walk out in protest.

The meeting of the Trades and Labor Council, last Thursday, is one that will long be remembered as a blot on the pages of the history of the trade union movement. The Democratic principles enunciated in the platform of principles and in the constitution of the Trades and Labor Council were torn into shreds, as mob rule took over control of the Council.

A veteran trade unionist left that meeting with a heavy heart, as he contemplated the sorry scene of his beloved Trades and Labor Council in the hands of strangers and newcomers to our movement, whose antics were not those of sincere trade unionists. Was it for this, that he had fought and bled? Was it for this, that he struggled with his meagre education to get legislation passed that would be of benefit to the worker? And those who are no more of this earth, the Rodiers, the Vervilles, the Fosters, the Brunets and untold others, let us hope that God in His mercy did not let them see what had happened to what they had given birth to, fought for and died believing in.

It was obvious from the outset that trouble was brewing as over five hundred people jammed the Assistance Publique Hall, more than half of them attending their first Trades and Labor Council meeting. They were met at the door by individuals who handed them Paul Fournier's report of his alleged activities and his slate. The opposition candidate, Marcel Francq, did not have any official slates or propaganda to hand out, as he probably believed that the candidates should be elected on their merits.

After the routine business of the Council had been dealt with, President Paul Fournier named the scrutineers and then proceeded to preside his own election. The first organization called upon to vote was the Distillery Workers' Union, and the statistician called upon the 41 delegates attested to this Local to vote.

Brother Bernard Shane, of the Ladies Garment Workers' Union, challenged the right of these delegates to vote. President Fournier ruled him out of order. Brother Shane thereupon challenged the ruling of the chair. After some difficulty, Brother Shane succeeded in explaining his reasons, to which President Fournier replied evasively. The mob, however, supported Fournier with some howling and jeers.

Brother Marcel Francq, despite the unruly crowd which refused him the privilege of speaking, with the assistance of the microphone, declared he would not be a candidate in a dishonest election and refused to run. The candidate had foreseen the possibility of such an occurrence and had prepared a statement (which will be found elsewhere in these pages) but needless to say the meeting gave him no opportunity to read his statement.

At this juncture, the Ladies Garment Workers, the Longshoremans, the Tramway Employees, and many other smaller real trade unions walked out of the hall in protest.

Following the departure of these delegates, the Council proceeded with the elections, which resulted as follows:

Paul Fournier elected president, 300 out of 317 votes.

The following members were elected to the Executive: Denis Alix, H. Corrigan, Angus Rose, J. E. Gariépy, A. Gauld, Jean Renaud, Robert Haddow, H. Vaillancourt and Adrien Villeneuve.

The Labor Day Committee is composed of the following members: Wilfrid Belanger, H. Corrigan, J. E. Gariépy, Jack Lenger, J. C. Germain, F. Giroux, C. A. Mondor, Ed. Toussaint.

It is expected that Marcel Francq with the support of a large number of the real trade unions will protest to the Trades and Labor Congress of Canada and to the American Federation of Labor against the tactics employed by certain opportunists who would violate every principle which the trade unions have fought and stood for, for their own advancement.

A DELEGATE.

Les cordonniers auront-ils une convention en juin ?

Les membres du local 249 des travailleurs en chaussures ont été saisi mercredi soir d'une question d'un grand intérêt pour les gens du métier. Cette question a trait selon l'article 95 de la constitution à une convention qui devrait avoir lieu en juin 1943.

Le président général John J. Mara fournira les formules nécessaires à ce sujet vers le 17 février date à laquelle les membres se prononceront. M. John J. Mara fit savoir aussi officiellement qu'un organisateur spécial sera nommé vers le 1er avril. Son rôle consistera à organiser les travailleurs en chaussures qui ne sont pas encore membres de l'Union de la B.S.W. Union et à aider l'agent d'affaires dans ses fonctions.

M. C. McKercher, agent d'affaires, présenta un rapport intéressant de ses activités durant la semaine. Il relata qu'il eut une entrevue avec un directeur de la Slater Shoe au sujet d'un prix spécial qui devrait être établi sur une nouvelle forme de chaussure.

M. McKercher a affirmé que la compagnie avait l'intention de payer le prix de base tel que payé par les autres fabricants de chaussures.

En ce qui concerne la compagnie Narwill Shoe tout semble que la direction est de plus en plus sympathique à la B.S.W. Union parlant du travail du sexe féminin dans certaines fabriques de chaussures et qui n'appartiennent pas à l'union. Cette question sera relevée le jour où un organisateur spécial sera nommé par le Bureau général de Boston.

M. Jos. Giroux, président assisté des vice-présidents R. Champagne et L. Riendeau.

La mort de John Burns en Angleterre

John Burns, qui vient de s'éteindre en Angleterre, à 83 ans, eut une carrière à la fois pittoresque et mouvementée. Son dévouement à la cause ouvrière le porta à quelques excès pendant sa jeunesse, mais le temps finit par l'apaiser et, sa fougue une fois calmée, l'agitateur qu'il avait été se transforma en homme d'Etat: il fut alors jugé digne d'être élevé au poste de ministre dans le Cabinet Campbell-Bannerman. De fait, il fut le premier travailleur britannique à occuper un si haut poste. Le monde ouvrier honorerait tout spécialement sa mémoire.

Nouvelle union des souffleurs de bouteilles de verre

Une vieille union ouvrière, qui semble vouloir revivre, est celle des souffleurs de bouteilles de verre. La nouvelle union réorganisée porte le numéro 119 et a un effectif de plus de 600 membres, presque tous employés à la Dominion Gren Glass Bottle Blower, de la Pointe Saint-Charles.

Ce nouvel organisme entend s'affilier au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal. Ses quartiers sont établis à la salle des cordonniers, 1331A, rue Sainte-Catherine Est, où elle tiendra ses réunions les deuxième et quatrième mercredis de chaque mois.

Réunion spéciale des ouvriers et ouvrières de la reliure

Dimanche après-midi, 7 février, à 2 heures, il y aura une grande réunion des employés travaillant dans la reliure en la salle des Métiers de l'imprimerie, 909 boulevard St-Laurent.

Ce ralliement est autorisé par M. Pat. Gally, président du local 91 et organisateur général pour l'Est du Canada de l'Union internationale des relieurs d'Amérique.

Unionistes ou non sont invités à venir entendre des orateurs ouvriers leur parler des bienfaits de l'union ouvrière. Le temps ne peut être plus propice pour les ouvriers et ouvrières de ce métier indispensable de l'imprimerie de penser à joindre l'union de leur métier afin d'éviter les catastrophes de l'après-guerre.

La direction se propose d'égayer les participants de cette réunion spéciale par une récréation intime à laquelle des rafraichissements seront servis à profusion. Comme on peut le constater, l'utile et l'agréable seront mêlés afin que chacun en garde un bon souvenir.

Les peintres protestent contre le mauvais état des rues et des trottoirs

Le mauvais état des rues et des trottoirs porte les peintres à protester contre cet état de choses qui ne devrait pas exister dans une ville comme Montréal avec l'outillage qu'elle possède.

Cette question est venue devant le local 349 lundi soir, elle a été soumise par le confrère Jos. Renaud et approuvée à l'unanimité pour qu'un vote de protestations soit enregistré contre l'inertie du Conseil municipal. On décida de soumettre cette question vitale au Conseil des Métiers et du Travail le priant de protester également.

Par un vote de 150 contre 4, le local s'est opposé au document 128 émis par le Bureau général de Lafayette, Indiana, proposant un asséssement d'un dollar (\$1.00) par mois pendant six mois, créant par ce fait une caisse spéciale pour venir en aide en cas de décès aux membres qui sont dans l'armée américaine et canadienne. Les raisons invoquées contre ce projet sont que les salaires des peintres à Montréal ne leur permettent pas de payer une telle taxe spéciale.

Le projet d'une campagne de recrutement est venu de nouveau sur le tapis. On reconnaît cependant que le temps est propice afin de faire opposition à l'union rivale qui semble vouloir agiter une propagande qui pourrait affecter sûrement l'Union internationale. Le but de l'Union est de faire reconnaître aux peintres les avantages d'appartenir à cette puissante Fraternité des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique. On suggéra afin de donner suite au projet qu'une réunion de propagande soit tenue le deuxième lundi de chaque mois invitant tous les ouvriers de ce métier d'y assister. Finalement cette question fut référée jusqu'à ce que les activités du Comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail soient connues en la matière.

M. C.-A. Mondor a été élu substitut agent d'affaires en attendant le rétablissement de M. Ernest Desève gravement malade.

Le président Raoul Gervais fit prêter l'obligation d'usage à plusieurs nouvelles recrues.

Nouvelles de la Gatineau

Monsieur le Rédacteur, Le Monde Ouvrier, Montréal.

Cher monsieur, Je me permets de vous faire parvenir quelques nouvelles de la région de Hull. Nous sommes des membres des unions de moulins à papier et il me semble qu'il est de notre devoir de nous montrer plus intéressés au Monde Ouvrier dans l'avenir.

Le Conseil de district d'Ottawa, Hull et Gatineau des unions des moulins à papier a tenu sa première réunion de l'année à laquelle assistaient les délégués des différentes unions locales de la région. Après la lecture des rapports des travaux de l'année 1942, sous la présidence du confrère H.-S. Young, l'élection des officiers eut lieu. Le résultat est le suivant:

Président, Eugène Giroux; premier vice-président, John Graham; deuxième vice-président, Léo Raymond; secrétaire-correspondant, J.-A. Brossard; secrétaire-trésorier, Hugh S. Young; gardes: E. Saint-Louis et E. Barrette.

Les délégués élus au Conseil font partie des différentes unions locales et représentent également les deux divisions: celle des travailleurs de la pulpe, du sulfite et des moulins à papier et celle des papetiers.

A l'élection, le confrère Young déclina la présidence avec remerciements. Nous comprenons que le confrère Hugh S. Young est président de l'Union locale No 251 des papetiers de Gatineau et aussi président du Conseil provincial des Unions des moulins à papier, division des papetiers. C'est dire qu'il a une lourde tâche sur les épaules. Malgré cela, le confrère Young a consenti à s'occuper du trésor, qui est une charge honorifique.

Le président élu, le confrère Eugène Giroux, a toujours été un ardent supporteur de la cause ouvrière; nul doute qu'il continuera son travail du passé. Il fut d'abord secrétaire-correspondant de l'Union locale No 142, travailleurs de la pulpe et du sulfite et des moulins à papier de Gatineau, pour en devenir ensuite président pendant une période de cinq ans. Il est aussi premier vice-président de l'exécutif du Conseil provincial des unions des travailleurs des moulins à papier. Avec la coopération et la bonne entente, il saura, comme par le passé, présenter des mesures justes et raisonnables en tout temps et chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Le premier vice-président, le confrère J. Graham, est membre de l'Union locale No 50 des travailleurs de la pulpe et du sulfite de la E. B. Eddy. Le confrère Léo Raymond, deuxième vice-président, est membre de l'Union locale de la J. R. Booth, division des papetiers. Le confrère J.-A. Brossard, secrétaire-correspondant, fait partie de l'Union locale No 142, travailleurs de la pulpe et du sulfite, de Gatineau. Les gardes Barrette et Saint-Louis font partie de l'Union locale No 50, de la E. B. Eddy, de Hull.

Maintenant nous continuons notre travail d'organisation et souhaitons que cette année soit meilleure que l'année passée et que l'année prochaine soit meilleure que cette année.

Fraternellement à vous, EUGENE GIROUX, Président.

Note: Nous souhaitons la bienvenue aux Unions des moulins à papier de la région de Hull, Gatineau et Ottawa. Qu'ils ne craignent pas de nous faire parvenir toutes les nouvelles intéressantes, nous ferons notre possible pour les publier. "Le Monde Ouvrier" a besoin d'eux et nous sommes persuadés que les unionistes de cette région ont besoin de notre journal. La cause ouvrière demande que les unionistes encouragent les journaux ouvriers pour que puisse se répandre l'évangile du mouvement ouvrier international. Cette cause est souvent méprisée parce qu'elle est inconnue, et ceux

Mécontentement des travailleurs de l'usine Angus

Lorsque la fabrication des tanks "Valentine" aux usines Angus du C.P.R. cessera dans environ deux mois, les autres contrats qui pourront être accordés pour la fabrication du matériel de guerre dans ces usines n'absorberont pas plus que 35 pour cent de la main-d'oeuvre actuelle de 4.000 ouvriers.

Une déclaration d'Ottawa au sujet de l'opération des usines en ce qui a trait à la fabrication d'autres équipements de guerre sera faite au cours de la semaine prochaine.

Un rapport du sous-comité parlementaire des dépenses de guerre déposé, récemment, à Ottawa, révélait que la production des tanks "Valentine" serait discontinuée au Canada.

Il avait de plus été déclaré que les usines Angus seraient par la suite assignées à la fabrication de pièces pour de l'équipement naval et de type Ram.

Des protestations ont été formulées contre le rapport du sous-comité parlementaire qui mentionnait entre autres choses que les usines Angus étaient "moins efficaces" que le Montreal Tank Arsenal (Montreal Locomotive Works). Ces protestations sont venues de la part de la Fédération No 125 de l'organisation ouvrière du C.P.R.

M. Thomas Broad, président de cette organisation, a déclaré ce qui suit: "Les ouvriers ont été très ennuyés d'apprendre que la fabrication des tanks cessera aux usines Angus, tout spécialement à cause des commentaires favorables venant de la Russie sur les tanks "Valentine".

"Ces ouvriers ont montré beaucoup de zèle à la production des tanks et la déclaration faite au sous-comité n'a pas eu un bon effet sur le moral des hommes; au contraire elle tend à les décourager. Les ouvriers des usines Angus sont au courant que le tank "Valentine" est fabriqué à un coût plus bas que l'estimé original donné par le ministre des munitions et approvisionnements et beaucoup plus bas que le tank Ram ou M.-A."

Le boni de vie chère maintenu au présent taux

Le boni de vie chère payé aux ouvriers canadiens en vertu de la politique du gouvernement de stabiliser les salaires en temps de guerre ne changera pas au cours des prochains trois mois qui commenceront le 15 février, annonce le ministre du Travail, l'hon. Humphrye Mitchell.

L'indice officiel du coût de la vie, compilé par le Bureau fédéral de la statistique, était de 117.1 le 2 janvier dernier, comparativement à 117.9 le 2 juillet 1942.

L'indice au début de la guerre était de 100.8. Ce chiffre servant de base, le pourcentage de l'augmentation dans le coût de la vie le 2 janvier était de 16.2 pour 100, comparativement à 17 pour 100 le 2 juillet dernier.

L'indice a baissé de 118.8 à 117.1 en décembre, surtout par suite des mesures prises par le gouvernement pour faire diminuer le prix de certains vivres.

"La diminution de janvier est entièrement attribuable à une baisse de l'indice des vivres de 132.8 à 127.3", explique le Bureau de la statistique.

qui ont avantage à la mépriser pour avancer leurs petites affaires, prennent prétexte de l'ignorance ou de l'indifférence des ouvriers pour que ceux-ci se désintéressent de leurs unions. Ceci ne se produirait pas si les ouvriers ne négligeaient pas de se renseigner. Merci aux ouvriers de la région de Hull d'avoir reconnu la force du journal ouvrier.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTREAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième Jedis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 458, rue Laguchetière Est. Président, Paul Fournier 1440 Bleury; secrétaire-correspondant — correspondant-secretary, J. E. Garipé, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. LA. 5361; vice-présidents Onésime Renaud, 909 boulevard St Laurent; J.-M. Shannon, 496, rue Champ-de-Mars. Tél. ME. 1182.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 170, Jacques Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; Associate member: Amalgamated Lithographer of America No. 27; President, W. Forrest; vice-président, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Phillip, Room 103, 686 Notre-Dame St. W. Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, J.-A. Ardouin and W.-A. Dawson; Auditors, J. A. Richard and H. T. Thorneycroft. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. — S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du commerce, 1079, rue Barré. Président, Joseph Saint-Hilaire, 415, rue Papineau, Tél. CH. 7174; secrétaire-trésorier, Chs-E. Chalifour, 7430, rue Christophe-Colomb, Tél. DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Sunday of each month at the Mount Royal Hotel. R. M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Phillip, Secretary, Treasurer, Room 103, 686 Notre Dame W.; Business hours: 9:00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9:00 a.m. to 1:00 p.m.; Tel. MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président Ferdinand Doucet; vice-président, Eléazar Bernier; secrétaire, Edouard Larose; trésorier, E. Lanthier; exécutif, J.-A. Chamberlain, Emery Lanthier, B. Labelle; gardien, Georges Bélaïr; agent d'affaires, Edouard Toussaint.

Assemblée chaque mercredi, à 8 h. du soir, au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs, au Monument National, chambre 11, N. L'heureux, secrétaire.

N. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e Jedis de chaque mois, au Monument National, chambre 10. Jos. Keny, secrétaire. 8813, rue Henri-Julien.

C. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, chambre 10, Manuel Bourque, 2420 Chapleau.

U. L. 1244, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, à 1252, rue Stanley, H. R. Salter, secrétaire, 4021 boul. Décarie, N. D. G.

U. L. 1300 s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest, Notre-Dame; H. Martin, secrétaire, 3845 rue Claude Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, Harris Daoust, secrétaire. 168 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2138, rue Valois, Paul Vigenet, 1464 St-Germain.

Membres Associés ce local s'assemble le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quartiers généraux. — Headquarters, 1153, St-Denis, Tel. LA. 2503. Officiers — Officers: Elphège Benoudin, président et agent d'affaires; Jean Renaud, vice-président; O.-A. Neveu, sec. financier; Victor Trudeau, assistant agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Joseph Barbusel, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DE-CORATEURS, Local 349. — S'assemble tous les lundis du mois au No 1331A rue Ste-Catherine est. Président, Raoul Gervais, 4266 Marquette, Tél. FR. 4119; Vice — Président, J. L. Morel, 1150 Amherst, FR. 4152; Secrétaire-Correspondant, Lucien Gauthier, 2119 Montcalm, FA. 2956; Trésorier, L.-P. Boissele, 564 Gounod, Secrétaire-Financier, Ernest Desève, 6638 St-Dominique; Conducteur, Albert Gaudreau, 9078 est Notre-Dame; Gardien, Jos. Girard, 8145 St-André; Auditeurs, Arthur Boisvenu président, 4621 Colonel; H. Leduc et Marc Prévost, sentinelle; Agent d'affaires, Ernest Desève, bureau 1331A rue Ste-Catherine est. Heures de 8 à 9 heures, le matin et de 4 à 5 heures l'après-midi, tél. CH. 6511.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE, Local 249. — Boot & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soir à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; vice-président, René Champagne, 10645 Sackville, DU. 3518; 2e vice-président, L. Riendeau, 2013 Slead, secrétaire-archiviste et correspondant, N. Gervais, 2112, rue Wolfe; secrétaire financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKercher, 1331A est, rue Ste-Catherine. Tél. CH. 6511, résidence, Cl. 7125; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670, rue Papineau, Tél. AM. 7662; sentinelle, Philias Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3e vendredi du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3087; vice-présidente, Mlle Alice Riendeau, 921 Dorchester est; secrétaire, Jos. Beauregard, 1598 rue Beaudry.

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL INC.
Vous pouvez vous procurer à
CREDIT
LUNETTES D'APPROCHE — THERMOMETRES
BAROMETRES — YEUX ARTIFICIELS
OUVREZ UN COMPTE COURANT
1617 ST-DENIS

MAISON D'AFFAIRES A ENCOURAGER



CHerrier 1119

VICTOR DUBOIS

Directeur de funérailles

Salons mortuaires 1867, rue AMHERST
gratuits 2619, rue SAINT-DENIS
1314, rue DORCHESTER EST
11890, rue SAINTE-GERTRUDE

NAP. COURTEMANCHE LTEE
ASSURANCES GENERALES

Vos effets de ménage, votre auto, votre maison

11200, rue Notre-Dame
Montréal-Est

CL. 7375
P. A. . 400

Demandez à votre fournisseur LES "SALOPETTES"

C. P. R.

un produit de chez nous vendu d'un océan à l'autre
CANADIAN OVERALL REG'D.

6651 Des Ecoles

MONTREAL

Fabriquée par : SALOPETTES CANADIENNES ENR'G.

Heures de bureau : 9 a.m. à 9 p.m.

Dr LEON CARPENTIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

2005 FRONTENAC

CH. 5020
CH. 4991

Dr ROLLAND BLAIS

Médecin

1779 AVENUE CHURCH

Tél. FI. 7227

Téléphone : CLairval 7161

A. GUEVIN, prop.

SALON LAURENCE

EXPERTES COIFFEUSES POUR DAMES
EXPERT HAIRDRESSERS FOR LADIES

4550 Est, Ste-Catherine East

MONTREAL

PRESSAGE — NETTOYAGE — TEINTURE
REPARATIONS — ENTREPOSAGE



N'attendez pas au printemps pour nous confier votre nettoyage.
Téléphonez immédiatement à CR. 4167 et vous vous éviterez ainsi
beaucoup d'ennuis.

AMherst 0094

ROLLAND RENAUD
FOURREUR

4411, RUE BOYER

MONTREAL

MARquette 9331

ALEX. JULIEN, prop.

HOTEL PLAZA ENR'G

CHAMBRE \$1.50 — REPAS 50c ET PLUS
Téléphone et eau courante dans chaque chambre.

446 Place Jacques-Cartier

MONTREAL

Le coût de la vie a sensiblement diminué au cours du présent mois

Ottawa. — M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a déclaré le 3 février que la diminution de 1.7 point de l'indice officiel du coût de la vie entre le 1er décembre et le 1er janvier, tel qu'annoncé par le Bureau fédéral de la statistique, "indique clairement que la politique récemment annoncée par le gouvernement pour stabiliser le coût de la vie au Canada, a été efficace".

Le 3 décembre dernier, le ministre des Finances, l'hon. J. L. Isley, a annoncé "des mesures destinées à ramener le coût de la vie à un niveau assez rapproché de celui de la période de base". Les prix de consommation de certaines marchandises ont été baissés; en guise de compensation on a payé des subsides.

"Le succès de cette attaque contre la menace de la hausse des prix, spécialement en ce qui a trait aux vivres, est actuellement facile à saisir, devant les chiffres publiés", a dit M. Gordon.

"L'indice du coût de la vie, basé sur les prix du mois d'août 1939, a monté, le 1er décembre 1942, à 117.9. Entre le 1er octobre 1941 et le 1er décembre 1942, 3.3. Entre le 1er décembre et le 1er janvier, la réduction a été de 1.7, soit la moitié de l'augmentation depuis la moitié de base".

La réduction de deux sous la pinte pour le lait a été un facteur important de la diminution de l'indice. Il en a été de même pour les diminutions du prix du café et du thé, ainsi que pour les bananes, les oranges et le beurre. Les diminutions ont été cependant contrebalancées, dans une certaine mesure, par de faibles augmentations dans la viande et les légumes.

Le président de la Commission a déclaré que les subsides sont "une arme nouvelle et efficace dans la lutte contre l'inflation".

Malgré la diminution de l'indice du coût de la vie, le boni de vie chère demeurera le même durant le trimestre qui commencera le 15 février. Le boni actuel est basé sur l'indice de juillet qui est de 17 p.c. plus élevé que l'indice d'avant-guerre. Le boni le plus élevé actuellement payé est de \$4.25 par semaine, ou de 17 p.c. du salaire de base. Avant que le boni ne puisse être changé il faut que l'indice se déplace d'un point, par rapport à l'indice qui a précédemment servi à fixer le boni. Ces changements peuvent être effectués tous les trois mois. Le prochain changement ne pourra se faire que le 15 mai, s'il y a lieu.

Nouveaux pouvoirs à l'hon. H. Mitchell

Un arrêté ministériel, adopté le 19 janvier dernier et publié dans la dernière livraison des décrets et règlements de guerre du Canada, autorise le ministre du travail l'hon. Humphrey Mitchell, à désigner une commission d'enquête sur les conflits du travail pour étudier "toute situation qui, dans l'opinion du ministre, paraît empêcher l'utilisation la plus efficace du travail dans l'effort de guerre".

Le décret souligne que "la commission devra soumettre ses conclusions et ses recommandations au ministre du travail, qui sera libre de prendre les mesures qu'il jugera nécessaires ou désirables pour donner suite à ces recommandations."

Auparavant, le ministre du travail ne pouvait désigner une commission que dans les cas où une grève ou un lockout s'étaient produits ou étaient sur le point de se produire. Un porte-parole du ministère a déclaré qu'aucune situation particulière n'avait conduit le ministre à demander ces nouveaux pouvoirs.

M. J. O'Connell-Maher promu sous-ministre adjoint du Travail

L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail et des Mines dans le gouvernement Godbout, a annoncé lundi dernier, que, par décision du lieutenant-gouverneur en conseil, M. James O'Connell-Maher, directeur des services du ministère du Travail provincial, a été promu sous-ministre adjoint du Travail et collaborera avec M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail.

Le ministère du Travail, depuis une année surtout, a vu ses activités s'accroître dans une très large mesure, du fait de sa collaboration à l'effort de guerre avec le ministère fédéral du Travail. Le Conseil régional du travail en temps de guerre, qui constitue un tribunal du travail pour la mise en vigueur



de l'arrêté C. P. 5963, a créé de nouvelles responsabilités au ministère et au sous-ministre du Travail. La participation à de nombreuses conférences interprovinciales retient très souvent les services du personnel supérieur. D'autre part, on sait que, malgré l'arrêté de stabilisation des salaires, les conventions collectives ont été maintenues, de même que les ordonnances de la Commission du salaire minimum. Les comités paritaires et la Commission du salaire minimum ont mis à la disposition du Conseil régional leurs inspecteurs pour aider à l'application de C. P. 5963. Le ministère, en tenant compte du personnel des commissions, a juridiction sur un personnel très nombreux, qui dépasse maintenant 1,200 employés.

M. J. O'Connell-Maher est à l'emploi du ministère du Travail depuis la formation de celui-ci, en 1931. Il a été tour à tour secrétaire particulier de M. Gérard Tremblay, sous-ministre actuel, secrétaire du département puis directeur des services.

La promotion de M. O'Connell-Maher, qui est une récompense au mérite, sera accueillie avec une vive satisfaction tant par tous ses collègues qui estiment hautement le nouveau sous-ministre adjoint, que par les travailleurs qui doivent être en contact fréquent avec le ministère du Travail.

Les Etats-Unis arrêteront le recrutement

De retour de Casablanca, le président Roosevelt a convoqué les leaders républicains et démocrates du Congrès pour leur faire rapport de ses entretiens avec le premier ministre Churchill.

On croit que le président a fixé à 7,500,000 le nombre maximum d'hommes que les Etats-Unis devront avoir sous les armes. Le recrutement cessera à la fin de l'année.

Le président Roosevelt dit que la guerre sous-marine constitue l'un des gros problèmes des Américains, car elle entrave le ravitaillement de leurs troupes en Afrique.

Effort "hystérique"

M. W.-R. Aird, président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada, a déclaré, à Toronto, que "la population adulte canadienne sera forcée de s'imposer de nouvelles restrictions alimentaires si le Canada fait tout ce que l'on attend de lui pour approvisionner les pays étrangers qui sont dans le besoin."

En parlant de la situation confuse créée par la distribution du potentiel humain au pays, M. Aird a déclaré: "Nous avons réclamé un effort de guerre "total" d'un façon plutôt hystérique".

Les ouvriers de la Canadian Copper obtiennent 5 sous l'heure

Nous sommes informés que les ouvriers de la Canadian Copper Refiners actuellement en grève obtiendraient non seulement des salaires plus élevés mais aussi un contrat de travail de la Compagnie.

On rapporte que le Conseil régional du travail de Québec en temps de guerre aurait décrété une augmentation de cinq cents de l'heure et salaire et demi pour les heures supplémentaires de travail. On dit que cette décision mettra fin à la grève.

On affirme que les patrons ne seraient pas toutefois opposés à la signature d'une entente avec les employés à condition qu'ils retournent au travail. Comme nous le constatons on prévoit donc un règlement prochain de ce différend qui dure déjà depuis plusieurs semaines.

On ne ferait qu'un travail d'assemblage

Ottawa. — Il se peut que les chars d'assaut canadiens soient désormais assemblés à Montréal de pièces fabriquées aux Etats-Unis, si le ministre des Munitions, l'hon. C.-D. Howe, s'en tient aux recommandations d'un rapport déposé aux Communes par le comité parlementaire des dépenses de guerre. Il est dit dans ces recommandations qui ne comptent pas moins de 36 pages dactylographiées "qu'il vaudrait mieux pour l'effort de guerre du continent se procurer les pièces de chars d'assaut des grands fabricants spécialisés dans la production des dites pièces. Il devrait en être ainsi pour les moteurs de chars, les trains d'engrenage et les engrenages de roulement des tourelles". Les membres du comité parlementaire ont toutefois admis que plusieurs pièces de blindage "pourraient être de fabrication canadienne". Il en va de même d'ailleurs actuellement pour les chenilles, les pneus et diverses autres pièces.

Le rapport note que le gouvernement fédéral a avancé au Pacifique Canadien une somme globale de \$4,458,968.98 pour la mise en train de la construction de chars d'assaut du type "Valentine", tandis que la Montreal Locomotive Works et l'Electric Steel obtinrent des autorités d'Ottawa \$13,395,945.10 pour construire le tank canadien "Ram", maintenant célèbre depuis les victoires alliées dans le désert nord-africain. L'armée canadienne a reçu ses premiers chars "Ram" en novembre 1941.

M. H.-E. Cline, expert anglais dans la production des munitions pour les armes portatives, a déclaré sans ambages, toujours d'après le même document parlementaire, que l'arsenal canadien dans ce domaine est "le mieux outillé" de tous les arsenaux alliés qu'il a visités en quinze mois.

On explique que la production d'explosifs a grandement progressé au Canada, non seulement pour compléter celle des Etats-Unis, mais "aussi pour la remplacer, au cas où celle-ci manquerait". Et le rapport conclut en suggérant le remplacement, par des "entreprises à prix fixe", des contrats actuels de munitions octroyés d'après le système de "régie intéressée". Les députés ont, au surplus, avisé le gouvernement fédéral de protéger nos usines de munitions contre les dangers suivants:

- (1): incendie, tempête et foudre;
- (2): vol;
- (3): négligence;
- (4): sabotage;
- (5): attaque de l'ennemi.

Acheter des Certificats d'Epargne de Guerre

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.
 Exécutif : J.-Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Francq, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094

Téléphone: LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Francq, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.

Le Travail organisé doit prendre conscience de son rôle social d'après-guerre

Il est hors de doute que notre mouvement ouvrier international eut été beaucoup plus puissant qu'il ne l'est en ce moment, si nous entendions moins de balivernes contre celui-ci, même dans son milieu.

On s'est plaint que les internationaux avaient avant 1939 une mauvaise presse, à l'exception des journaux exclusivement ouvriers; en d'autres termes, ils étaient mal vus. Les ouvriers qui font partie des syndicats catholiques et nationaux les envisageaient comme des éléments sociaux dangereux, autrement dit, les membres des unions ouvrières internationales ont toujours paru à leurs yeux comme des monstres redoutables. On dirait, cependant, à présent, que ceux qui préconisent le nationalisme semblent avoir une attitude plus réfléchie en face des repercussions de la guerre et à la lumière des multiples événements qui se déroulent sur le théâtre des hostilités.

Le Travail organisé en général doit dorénavant prendre conscience de ses responsabilités, avec le souci d'affirmer l'importance du rôle social qu'il aura à jouer après la guerre.

Quoi qu'on en dise en certains milieux l'unité ouvrière intégrale est la condition essentielle des progrès auxquels aspirent à juste titre les travailleurs du monde entier. L'unité ouvrière s'impose parmi nous. Elle est indispensable au présent comme à l'avenir. Il faut s'unir plus que jamais, serrer les coudes, pour sortir du marasme dans lequel nous sommes plongés et exiger un monde meilleur après la guerre.

BEN. DROLET.

Règlement du différend de l'Avionnerie ?

Les ouvriers des trois avionneries de Montréal ont reçu l'assurance que leur industrie serait "probablement" classée comme industrie nationale. Cette déclaration a été faite à leurs délégués, le 2 février dernier, par M. Arthur MacNamara, sous-ministre du travail et directeur du service sélectif national, au cours d'une entrevue.

La reconnaissance comme industrie nationale donnerait le droit aux ouvriers des avionneries de faire appel directement au conseil national du travail, à Ottawa, plutôt qu'au conseil régional du travail, à Québec. C'est ce que réclame d'ailleurs depuis longtemps la loge 712 des ouvriers de l'avionnerie, de l'Union internationale des machinistes. M. MacNamara leur a déclaré qu'un officier spécial avait été envoyé dans la ville de Québec à la demande de l'hon. Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail, pour enquêter sur tous les aspects de la situation et sur la requête des ouvriers au conseil régional du travail. Cet officier est à Québec depuis une semaine et, à son retour, son rapport sera soigneusement analysé et étudié.

A Montréal

Les principaux griefs des ouvriers sont à l'effet que bien que le taux de salaire soit uniforme dans toute l'industrie de l'avionnerie du district de Montréal, certains travailleurs reçoivent un boni de vie chère de \$4.25 par semaine, tandis que les autres ne reçoivent qu'un boni de \$1.50.

A Montréal, M. Jean Paré, agent d'affaires de la loge 712, a exprimé l'espoir qu'une entente satisfaisante serait conclue relativement à la demande des ouvriers et que le rapport de l'officier spécial du ministère fédéral du travail recevrait une considération attentive et sympathique.

Nouveaux directeurs de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants

C'est M. A.-R. Johnstone, vice-président général qui a présidé à l'élection des directeurs de l'Union des employés d'hôtels et de restaurants, local 382.

Ont été élus: Président, Henry Patterson; 1er vice-président, Jean Lefebvre; 2e vice-président, Paul Lapointe; gérant, J.-W. Lenger; agent d'affaires, Mlle Gladys Théberge; secrétaires - correspondants, Mlle Doris Miller et Mlle Margot Houle; sergent d'armes, Jos. Lambert; comité exécutif: Charles Israël, Mme Lucienne Roberge et Mlle Mina Morin.

Trop d'accidents de travail en 1942

Dans une lettre adressée à ses membres, les industriels assujettis à la loi des accidents du travail, l'Association de Québec pour la prévention des accidents du travail parlait récemment de la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les industries de notre province à la suite des accidents qui se sont produits en 1942 sur les chantiers et dans les ateliers et manufactures.

Les accidents ont fait 96,888 victimes en 1942 et ils coûteront environ \$10,000,000, déclare l'association. Toutes ces charges grèvent considérablement nos industries et il devient urgent, plus que jamais, pour les employeurs de prendre toutes les mesures de prudence possibles pour protéger la main-d'oeuvre contre les accidents du travail.

Les grèves et lock-outs, l'an dernier

Les chiffres préliminaires intéressant les grèves et contre-grèves au Canada en 1942, publiés par le ministère du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, montrent une perte de 455,964 journées individuelles de travail, due à des cessations de travail découlant de conflits ouvriers. Pour l'année comparable de la dernière guerre, soit 1917, la perte de temps provoquée par des cessations de travail s'éleva à 1,123,000 journées individuelles de travail ou à deux fois et demie le total de 1942 qui, bien que de 4 pour cent supérieur à celui de 1941, a cependant été dépassé dans 21 des 42 années couvertes par la statistique.

La perte annuelle moyenne en journées individuelles de travail pour la période de dix années se terminant avec 1942 s'établit à 386,894, ce qui représente une réduction de 18 pour cent sur le total de 1942. On fait remarquer toutefois que le nombre des travailleurs dans l'industrie en 1942 marque une hausse estimative de 47 pour cent sur la moyenne annuelle du personnel occupé pour la période 1933-1942.

Deux grèves provoquèrent presque le tiers de la perte globale de temps en 1942, une grève de mineurs d'or dans le district de Kirkland-Lake et une grève de travailleurs d'une société d'automobile de la région de Windsor. Les grèves dans l'industrie manufacturière entraînent environ les deux tiers de la perte de temps, l'industrie minière contribuant 30 pour cent du total. En d'autres termes, les autres industries ne furent responsables que d'à peu près 4 pour cent de toute la perte de temps dans l'année.

Les 348 grèves éclatées au pays en 1942, qui comprennent un grand nombre de grèves de peu d'importance, marquent le chiffre le plus élevé enregistré pour toute autre année de cette statistique remontant à 1901. Deux autres causes contribuent sans aucun doute à ce résultat: la législation de guerre a ramené sous la juridiction fédérale certaines grèves relevant antérieurement ainsi en une statistique fédérale plus complète vu que plusieurs grèves de peu d'importance maintenant signalées ne l'auraient peut-être pas été dans les anciennes conditions.

La seconde cause déjà signalée repose sur le fait que les personnels ouvriers de l'industrie canadienne ont atteint de nouveaux sommets en 1942, les relations industrielles entre employeurs et travailleurs impliquant par conséquent un nombre sensiblement plus élevé de Canadiens.

Depuis 1925 la perte de temps résultant de grèves a été supérieure à celle de 1942 en deux années, 1934 et 1937. Pour cette dernière année la perte enregistrée marquait presque le double de celle de 1942.

Aucune garantie aux provinces

Les représentants des gouvernements provinciaux, en conférence à Ottawa pendant quelques jours en vue d'obtenir du gouvernement fédéral quelque compensation pour la perte que fait subir aux provinces le rationnement de la bière et des spiritueux ont la promesse formelle que leurs demandes seront "étudiées soigneusement".

Dependant l'on tient pour certain que le gouvernement fédéral, non désireux d'affaiblir ses sources de revenus et tenant à maintenir celles dont il jouit en ce moment, n'a donné aux premiers ministres des provinces aucune garantie qu'il les céderait pour la perte que leur occasionne la diminution de consommation de la bière et des liqueurs alcooliques.

Le fédéral prend crédit d'avoir moralisé le peuple et que de ce régime d'éducation de la part d'Ottawa, les provinces bénéficieraient financièrement. Quoi qu'il en soit, on prévoit que toute cette question viendra devant le parlement.

OPINIONS.**Les élections et la guerre**

Une futile et grotesque bataille électorale est-elle présentement compatible avec l'honnête souci d'un effort de guerre total ?

Les conflits d'opinions qui se manifestent au cours d'une de nos élections, partielles ou générales, peuvent fort bien être envisagés comme autant de manifestations stériles où, trop souvent, entre nous soit dit, le futile le dispute au grotesque.

Leur futilité, au point de vue du progrès social en général, se démontre aisément par le peu de résultats sociaux tangibles qui en sont la conséquence inévitable, d'où le dicton bien connu: plus ça change, plus c'est la même chose. Quant à leur aspect grotesque, il est aussi multiple que notoire, sauf erreur de notre part. Il suffit, pour s'en faire une juste idée, d'analyser de façon impartiale n'importe laquelle de nos consultations électorales et de revivre, par la pensée, les mensonges innombrables, les déploiements d'hypocrisie et de mauvaise foi, les marchandages plus ou moins éhontés, les violentes explosions d'une spirituosité pour le moins vulgaire et la prostitution massive de consciences mal assises sur l'autel d'ambitions personnelles démesurées, il suffit, disons-nous, de nous pencher sur ces quelques caractéristiques de nos luttes dites politiques pour perdre toute espèce d'illusion relativement à la propreté, morale et autre, de nos comédies électorales soi-disant démocratiques.

Il est évident, en effet, que nos élections seraient plus dignes de respect et joueraient un rôle plus approprié à leurs véritables fonctions si le public électeur était suffisamment pourvu en notions civiques essentielles; si les candidats qui sollicitent ses suffrages étaient des citoyens plus honnêtes, plus animés par le souci du bien public, au sens le plus humain du terme, moins prodigues de promesses intenable et plus conscients des nécessités sociales de l'heure à mettre en oeuvre que de se ménager une réputation, aussi aléatoire que surfaite, à même le bloc imparfaitement dégrossi d'une opinion publique trop peu existante en soi, naïve, confiante par excès et peu ou mal informée. Mais, dans l'état actuel des choses, le peuple canadien est-il assez bien outillé, mentalement parlant, pour choisir avec le discernement voulu des hommes publics clairvoyants, consciencieux et prévoyants, doués du sens de la chose sociale et d'une large compréhension de l'intérêt collectif? Et avons-nous, en assez grand nombre, des meneurs d'hommes de cette trempe? Dans l'un et l'autre cas, il nous est bien permis d'exprimer un doute, pour ne pas dire plus.

D'autre part, nous sommes engagés à fond dans une guerre totale, dans un conflit bien défini contre un ennemi voué à une haine totale de notre démocratie et farouchement déterminé à un effort non moins intégral pour atteindre les buts les plus incalculables qui se puissent imaginer. Nous ne pouvons guère, en de telles conditions, nous soustraire, si peu que ce soit, au devoir total de le combattre sur tous les fronts avec une unité de pensée et d'action dans l'effort qui, à notre humble avis, ne souffre la coexistence d'aucun autre effort qui soit étranger à une poursuite intégrale de notre effort de guerre en vue d'une victoire non moins totale. Or, une élection générale en ce moment serait un effort tout à fait étranger à la guerre, une dépense d'énergies humaines actuellement superflue, donc plus ou moins dommageable à la seule préoccupation, aux seuls soucis qui devraient, d'ici la fin de la bataille mondiale en cours, à l'exclusion de toute autre considération, solliciter le concours le plus entier de toutes les bonnes volontés, de tout le potentiel de pensées et d'action de nos concitoyens.

C'est pourquoi nous sommes d'avis que, d'ici la fin de la guerre, une élection de grande envergure, provinciale ou fédérale, serait une chose déplacée, voire stérile parce qu'elle ne répond vraiment pas à un besoin quelconque d'ordre social utile, qu'elle ne constitue pas une nécessité immédiate, encore moins d'ordre essentiel. Elle ne servirait, tout au plus, ce qui ne la recommande guère aux patriotes de bonne foi, qu'à satisfaire l'ambition équivoque d'électorales de même métal soucieux, avant toutes choses, d'exploiter à leur profit l'impopularité inévitable dont jouissent d'ordinaire tous les gouvernements en temps de guerre du fait des nombreuses mesures d'exception qu'il leur faut prendre, en pareille occurrence, pour faire face à cette peu harmonieuse musique qu'est un conflit armé, à plus forte raison quand il s'agit d'une affaire internationale comme le guerre mondiale qui se déroule en ce moment de l'une à l'autre extrémité du globe terrestre.

Pour ces raisons et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, il nous semble qu'une futile et grotesque bataille électorale est présentement incompatible avec l'honnête souci d'un effort total de guerre, avec notre détermination de gagner la plus grande bataille qui se livre autour de nous, la seule qui compte, en définitive.

PIERRE GUIMONT.

LA BIJOUTERIE PAUL ROLLAND

Comptes courants ou par versements

¼ comptant, minimum \$5.00. Versements \$1.25 par semaine. Plus ¼ de 1% d'intérêt sur le solde.

381 Mont-Royal E., MA. 6892



Protêt soumis par Marcel-E. Francq au Conseil des Métiers

A titre de délégué accrédité à ce Conseil et en accord avec sa constitution démocratique, j'ai pensé que c'était mon droit et mon privilège d'aspirer à devenir officier dudit Conseil pour le prochain terme. Le Conseil des Métiers a de tout temps été reconnu comme une organisation démocratique qui n'a jamais voulu verser dans la politiaillerie. A différentes reprises les officiers de ce Conseil ont démontré l'inutilité et la futilité de conduire nos élections annuelles sur des bases qui ne sont pas dignes du mouvement ouvrier International, qui a toujours été reconnu comme un mouvement à base de justice.

Lorsque j'ai posé ma candidature à la Présidence de ce Conseil, j'étais en droit de m'attendre à être traité avec justice comme d'ailleurs n'importe quel délégué doit s'attendre à être traité, si le mouvement ouvrier International veut continuer à suivre son rôle.

Cependant, dû à certains faits qui viennent de se produire et qui certainement ne sont pas en accord avec la constitution de ce Conseil, choses que j'avais prévues mais pour lesquelles je n'accuse personne pour le moment, je me vois dans la triste obligation de contester la présente élection, et je demande respectueusement aux délégués ici présents de bien vouloir prendre en considération les faits suivants.

Au cours du vote qui vient d'être pris, certaines organisations ont laissé voter un nombre de délégués beaucoup plus élevé que celui auquel elles avaient droit. Je n'ai pas l'intention d'accuser personne en particulier, car il se peut que ces organisations aient été mal renseignées. Cependant vous admettez avec moi qu'il n'est pas logique que les officiers de ce Conseil soient élus par des personnes qui d'après notre constitution n'ont pas de droit de vote. Il serait regrettable qu'une organisation de l'importance du Conseil des Métiers se laisse aller vers de telles machinations, et je crois que pour la bonne renommée de ce Conseil de telles pratiques ne doivent pas être admises.

Je tiens à contester cette élection avant que le résultat du vote ne soit connu; j'aurais pu être élu, j'aurais pu également être défait, mais de toute façon je n'aurais jamais voulu être élu Président de ce Conseil dans une élection qui par la suite aurait pu être considérée comme malhonnête.

Pour toutes ces raisons, je propose que cette élection soit annulée, que le comité exécutif, conjointement avec le comité des lettres de créances, soit chargé de faire une enquête à l'effet de déterminer si des unions affiliées étaient représentées par un plus grand nombre de délégués auxquelles elles avaient droit en vertu de la constitution, si des unions ont payé la taxe per capita pour un plus grand nombre de membres actifs qu'elles ont dans leurs livres et si le montant de la taxe per capita payé au Conseil correspond à la taxe per capita payée à leur union internationale, à la Fédération Américaine du Travail ou au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Que ledit Comité fasse rapport à l'assemblée du 18 février courant et que l'élection s'il y a lieu, se tienne à cette assemblée immédiatement après le rapport dudit comité conjoint - exécutif et lettres de créances.

Les principaux points de la charte de l'Atlantique

La charte de l'Atlantique peut se résumer aux huit points suivants:

1. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne recherchent aucun agrandissement territorial ou autre.

2. Ces deux pays ne désirent aucun changement territorial qui ne soit pas en accord avec les désirs librement exprimés des peuples intéressés.

3. Ils respectent le droit de tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils vivront; et ils désirent voir les droits souverains et l'autonomie restaurés chez ceux qui en ont été dépossédés par la force.

4. Ils s'efforceront, en respectant leurs obligations existantes de promouvoir davantage l'accès, à conditions égales, de tous les états, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus, au commerce et aux matières premières du monde dont ils ont besoin pour leur prospérité économique.

5. Ils désirent la plus entière collaboration entre toutes les nations dans le domaine économique en vue d'assurer à toutes de meilleures conditions de travail, l'avancement économique et la sécurité sociale.

6. Ils espèrent après la destruction finale de la tyrannie nazie, voir s'établir une paix qui fournira à toutes les nations les moyens de vivre en sécurité dans les limites de leurs frontières, paix qui donnera l'assurance à tous les hommes de tous les pays de vivre leur vie en liberté, à l'abri de la crainte et de la misère.

7. Ils croient qu'une telle paix permettrait à tous les hommes de traverser les mers et les océans sans entrave.

8. Ils croient que toutes les nations du monde, pour des raisons réalistes autant que spirituelles, doivent en venir à l'abandon de l'emploi de la force. Vu qu'aucune paix ne peut être maintenue si les armements sur terre, sur mer et dans les airs, continuent à être employés par des nations qui menacent, ou peuvent menacer, de recourir à l'agression en dehors de leurs frontières, ils croient en attendant l'établissement d'un système de sécurité générale plus large et permanent, que le désarmement de ces nations est essentiel. Ils aideront aussi et encourageront toutes les autres mesures pratiques qui adouciront le poids croissant des armements pour les peuples amis de la paix.

Important entretien

Les représentants de la Fédération américaine du travail dans notre province et ceux de la Fédération provinciale du travail auront un entretien avec le ministre du travail, l'hon. Edgar Rochette, pour régler le différend des ouvriers d'Arvida. On soumettra, dit-on, un mémoire de nature à donner satisfaction à toutes les parties intéressées.

Il s'agit présentement "du refus de l'Aluminum Company of Canada de reconnaître l'Union Internationale". Cette compagnie a déjà signé un contrat collectif avec le Syndicat des ouvriers de l'aluminium, mais l'Union internationale n'exigerait, pour le moment, que la reconnaissance de son groupement, quitte à négocier une entente avec les patrons à l'expiration du contrat actuel en 1944. Le mémoire que l'on soumettra au ministre aura pour but de mettre fin à cet imbroglio.

La délégation est partie pour Québec. Elle se compose de MM. Victor Francoeur et Philip Cutler, respectivement organisateur général et organisateur de la Fédération américaine du travail dans Québec, et de MM. J.-E. Beaudoin et Marcel Francq, respectivement président et secrétaire de la Fédération provinciale du travail.

Les mots croisés du "Monde Ouvrier"

1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			

VERTICALEMENT

- Président du local 55 des boulangers. — Président du local 349 des peintres, décorateurs et tapissiers d'Amérique.
- Caractère de ce qui est inné. — Qui n'a qu'un lobe.
- Chef d'Etat. — Réunions de personnes professant la même doctrine. — Bec de lampe à manchon incandescent.
- Pronom indéfini. — Exposé à l'air pour sécher. — Retraite des bêtes féroces.
- Hausse, élève. — Rosacée. — Principe servant de règle. — Planche de bois.
- Un des gaz de l'atmosphère. — Sans ornement. — Pronom personnel (3e personne du singulier). — Symbole du germanium.
- Qui peuvent être montrés. — Ville d'Autriche.
- Forme ancienne de loup. — Membre des oiseaux. — Adjectif possessif. — Symbole du sodium.
- Qui conduit des ânes. — Salé et séché à la fumée. — Compositeur italien, né à Parme.
- Mesurons au stère. — Régime suivi dans les aliments.
- Mammifère pinnipède du Pacifique. — Orient. — Roue de poulie.
- Préposition latine (de, par). — Instrument pour écanguer le lin ou le chanvre. — Poils au cou de certains animaux.
- Venue au monde. — Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles. — Ville d'Italie (Piémont).
- Après un temps long. — Existerez. — Chef-lieu (Calvados).
- Chaume qui reste sur place après la moisson. — M'affaissasse (bâtiment).

HORIZONTALEMENT

- Président de l'Union internationale des cordonniers. — Qui lasse.
- Action d'annoncer. — Calme et sans inquiétude.
- Sans inégalité. — Etrange, extraordinaire. — Epoque.
- Adjectif démonstratif. — Ville d'Angleterre (Buckingham). — Grand lac américain. — Article contracté (de le).
- Hausse, élève. — Rosace, épineuse.
- Saisons. — Coups de baguettes. — Disse qu'une chose n'existait pas.
- Qui a de la reconnaissance.
- Rendit trouble, brouilla. — Fit entrer dans une gare.
- Passer à gué. — A l'époque mérovingienne, homme libre qui avait prêté au roi serment de fidélité. — Vaste amas d'eau salée.
- Ville d'Autriche. — Partie intérieure du pain. — Action de rire. — Commune des Alpes maritimes.
- En un air gai. — Nom flammé d'Alost. — Et le reste (abrév.).

- Interjection, accompagne souvent le récit d'un coup porté brusquement. — Chef-lieu d'arrondissement (Vaucluse). — Fit race.
- Travaux rustiques qui ont lieu en août. — Syn. de "Aeriflas".
- De l'Ibérie. — Greffes.
- Dans l'antiquité, peuples de l'Extrême-Orient qui habitaient la "Sérique". — Herse qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une ville.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

DENISALIX • BREAL
 UCCLE • ELYSEENNE
 BULIT • ELATERES
 IMMENSE • EGALLES
 NOE • ARENE • INSU
 SINSERITE • GREER
 KROUB • GA • MUER • E
 YET • AMEUTIEZ • BI
 TATER • ILE • GAD
 EMETTRONT • ROULE
 RASER • NIA • ABEL •
 OR • LES • ANT • ITON
 DITE • IHS • RAT • TA
 ENS • CRESSON • LIN
 REENSEMENCEMENT

Lewis veut plus pour ses membres

Le célèbre chef ouvrier américain John Lewis, président des "United Mine Workers", réclame une augmentation de \$2.00 par jour pour les milliers de membres de son organisation.

Il semble bien que les unions ouvrières américaines vont se heurter bientôt aux refus réitérés des égrégisseurs des salaires, car les ouvriers prétendent que le coût de la vie monte, en dépit du plafonnement, tandis que les salaires restent "gelés".

John Lewis blâme surtout la formule utilisée par l'office du travail de guerre américain pour fixer les salaires dans les petites usines métallurgiques, et homologués à plusieurs autres industries connexes. Cette formule comporte l'augmentation de salaires uniquement à 15 p. c. du salaire payé en janvier 1941. Les mineurs de charbon mou obtinrent déjà une augmentation de salaire d'un dollar par jour l'an dernier.

William Green, président de la Fédération américaine du travail, en a également contre la "rigidité" des formules de l'office du travail de guerre. Les chefs ouvriers ont rendu visite au président Roosevelt, pour lui soumettre leurs doléances, qui se résument en un adoucissement des règles fixées par l'office du Travail. Ils ont rapporté aux journalistes que le président s'était montré très intéressé à leurs demandes, mais qu'il ne leur avait rien promis.

HARBOUR 3617 L. CHARRON, Prop.

CHAMBRES LICENCIÉES
 Radio installé dans chaque chambre
 MAISON MODERNE — SERVICE ET COURTOISIE
 MODERN ROOMS — SERVICE AND COURTESY
 3 Entrées — 3 Entrances
 OUVERT JOUR ET NUIT — OPEN DAY AND NIGHT
 1156 AMHERST 1021 et 1027 DORCHESTER

Tél. CHerrier 9653 "Le Mieux pour Vous"

R. LEMIEUX
 HABITS — MERCERIES — CHAPEAUX
 CLOTHING — GENT'S FURNISHINGS — HATS
 1655 EST, MONT-ROYAL MONTREAL

"Où le prix rencontre la qualité"

UN SEUL MAGASIN

PAUL CORBEIL

"LE MEUBLIER DU NORD"

DU. 5737 434 Est, Boul. CREMAZIE Etablie en 1915

New Democracy in Britain's Factories

From HERBERT TRACEY of the British Trades Union Congress

In a recent address to British aircraft workers Sir Stafford Cripps, now the Minister of Aircraft Production, emphasized the importance of the new industrial organization through Joint Production Committees. He told the aircraft workers that these joint bodies are not intended in any way to supersede the management. It is really Britain's democratic way of life, he said, which has brought the Joint Production Committees into existence, and they represent the beginnings of democracy in the factory.

Trade unionists are on the whole satisfied with the progress made in setting up these Joint Production Committees. According to a statement just issued by the Trades Union Congress headquarters, there are now over 2,000 large engineering firms in which Joint Production Committees are already meeting regularly to discuss ways and means of securing increased production in war factories employing nearly 2,000,000 workers. Several hundred more committees are in the course of formation.

Satisfactory progress is also being made, my colleagues tell me, in developing the Trade Union organization to assist the Joint Production Committees on the workers' side. The T. U. C., in conjunction with the Trade Unions in the engineering trade, have already set up fifty Trade Union District Production Committees in important engineering centres throughout the country. For the guidance of over 20,000 trade unionists who are known to be active members of Joint Production Committees the T. U. C. has just produced a little handbook in the familiar form of a "Quiz". Its purpose is to enable the Trade Union members of these committees to make "a real success of their efforts towards greater production as a means to victory".

Using Workers' Brains

Insisting that these committees are really necessary and are needed now more than ever, the T. U. C. Quiz points out that on the whole a steady high level of production gives far better results in the end than sudden spurts which can't be kept up. "We've got to put our brains as well as our backs into the job so as to cut out waste — waste of energy, waste of time, waste of material".

Dealing with the sort of problems which these Joint Production Committees should tackle, the Quiz observes that nearly every worker comes across snags which hold up production. "It's the job of the workers' side of the Joint Works Production Committee to look into these snags, and to bring them to the Committee with a suggestion for overcoming them."

For instance, jigs and tools, says the Quiz, are often far too intricate. They may be perfect from an office-trained draughtsman's angle, but a practical man can sometimes assist the draughtsman to simplify the design. Sometimes the lay-out of the shop causes unnecessary truck journeys. Perhaps castings leave the foundry in such a state as to cause unnecessary machining. Or work may come in in unnecessarily small batches, resulting in frequent setting up and breaking down of jobs on machines. Then there is the incidence of industrial accidents: "Injured workers are not much help to production. It's the employer's job to provide safety devices, and it's the workers' job to use them. Joint Production Committees should encourage safety precautions, says the Quiz, particularly among young workers who are most prone to accidents.

Work of District Committees.

Trade Unions District Production Committees are being formed now

in every engineering district. Five representatives of the Amalgamated Engineering Union, five representatives of the Confederation of Shipbuilding and Engineering Union, and one representative each of the National Union of Foundry Workers and the Association of Engineering and Shipbuilding Draughtsmen, constitute a District Production Committee.

Their main job is to initiate the setting up of Joint Production Committees in the workshops, to supervise and assist their activities, and to see that production difficulties which cannot be settled inside the workshop shall be brought in proper form to the Regional authorities — that is, the Regional Production Boards. On these Regional Boards there are three representatives of Trade Unions, and three of employers' organisations, along with representatives of the Ministry of Production. There are eleven of these Regional Boards, each meeting under the chairmanship of a full-time Regional Controller, and one of the three trade unionists is vice-chairman of each Board.

Then there are two National Bodies linked up with this regional and workshop Joint Production machinery. One of these bodies set up by the T. U. C. functions as a National Advisory Committee for the engineering and shipbuilding industries. Six of its members represent the T. U. C. General Council, and the Unions have appointed six representatives from the engineering trades to constitute this advisory body. The Trade Union vice-chairmen of the Regional Boards also sit in with this Committee from time to time.

Minister's Advisers.

The other National Body is called the National Production Advisory Council. It is a Government committee. It meets regularly and often under the chairmanship of the Minister of Production. It is composed of six T. U. C. members and six employer members, together with one vice-chairman from each of the Regional Boards. Representatives of other Government Departments, (Labour, Supply, Admiralty, Works and Planning, and so on) attend as required. This is the Council which advises the Minister on general production problems, and on production difficulties which come up from the Regional organization.

So that is a complete picture of the set-up of production organization. The 20,000 active trade union members of this democratic system in industry are reminded in the T. U. C. Quiz that they are links in the production chain connecting the men at the benches with the men in the War Cabinet and at every link the workers are represented through their Trade Unions.

"But machinery won't work without motive power," says the Quiz. "The aim of each Joint Committee (whether local, regional or national) should be to consider problems as a Committee and not as two sides of a joint body. The attitude should be: 'Here is a difficulty; what can we do about it?' Not: 'We mustn't tell 'em that, or they'll want so and so', or 'We are not going to let 'em get away with that'. In other words: Achievement for Today, not Tomorrow, by team work any tension."

Un coeur égoïste ne peut échapper au tourment de l'ennui.

C'est la fidélité au présent qui prépare notre fidélité pour l'avenir. —Fénelon.

—Quand j'ai vu que le public ne me reconnaissait pas, j'en suis resté tout abruti.

—C'était, en effet, le meilleur moyen de te faire reconnaître.

Cost-of Living Lowered by 17; No Bonus Drop

Ottawa. — Reduction of 1.7 points in the cost-of-living during December was reported today by the Dominion Bureau of Statistics, but the cost-of-living bonuses paid to Canadian workers will remain unchanged in the three-month period from February 15, despite the drop.

During December the bureau's index fell from 118.8 to 117.1. The reduction was entirely accounted for by lower food prices, the bureau's statement said. The food index went from 132.8 to 127.3.

"The two-cent reduction in milk prices was the most important factor in the January decline, but prices were lower also for eggs, tea, coffee and oranges", the report said.

The January 2 index figure of 117.1 compares with 100.8 at the start of the war, placing the wartime increase at 16.3 points or 16.2 per cent. Present bonus payments are made on the July index figure, which was 17 per cent, higher than the pre-war figure.

Among the items which were reported by the bureau to have account for the reduced food index, milk, coffee, tea and oranges were subject to price reduction under action taken by the government last December. Tea was reduced 10 cents a pound, coffee four cents, milk two cents a quart and oranges to about the September-October, 1941, level by subsidy payments and tax remissions.

In announcing that program Finance Minister Ilsley said it was intended to return the index "at least part of the way" back to the September 15-October 11, 1941, basic period of the price ceiling program.

Index groups which remained unchanged during December were rentals at 111.3, fuel and light at 112.8, clothing at 120.2 and home furnishings and services at 117.8.

"Beef, potatoes, onions, lard and lemons advanced moderately", the Bureau said. "The miscellaneous group advanced from 107.2 to 107.5 due mainly to an increase in the hospital rates index."

Proof Policy Effective

In a statement issued this week Donald Gordon, chairman of the Prices Board, described the 1.7-point drop in the index between December 1 and January 2 as proof that the Government policy for stabilizing living costs, announced by Mr. Ilsley, "has been effective".

"The success of this attack on the menace of rising prices, particularly in the field of foods, now is seen in the figures made available to the public," Mr. Gordon said. The subsidy and tax-remission program was "a new and significant weapon in the fight against wartime inflation."

The milk-price reduction was responsible for 48 per cent. of the drop in the food index, said the board chairman. Lower tea and coffee prices provided 11 per cent. of the cut, oranges eight per cent., butter eight per cent. and bananas four per cent.

Seasonal decline in egg prices produced 21 per cent. of the drop in food prices. "These decreases were offset to a minor extent" by small increases in meats and vegetables, and the miscellaneous group had risen slightly.

Under National War Labor Board regulations the maximum cost of living bonus which now may be paid is \$4.25 a week or 17 per cent. of the basic wage.

The bonus is paid on a percentage basis to male employees under 21 years of age and women employees earning less than \$25 a week. Other workers are eligible for payment on the basis of 25 cents for each one per cent. increase in the index.

The last adjustment, effective August 15, 1942, provided an increase of 60 cents or 2.4 per cent. of the

"The Lads That Will Never Be Old"

By RUTH TAYLOR

"The lads in their hundreds to Ludlow come in for the fair,
There's men from the barn and the forge and the mill and the fold,
The lads for the girls and the lads for the liquor are there,
And there with the rest are the lads that will never be old."

Youth is in uniform. On my way to the office this morning, I watched them pass. In the restaurant where I breakfasted, they came in by the score, young officers with their very young wives. Along the street all the boys I saw were uniformed. And, just as I turned down toward my office, along came a newly inducted group, en route for camp, swinging along with that air of bravado which any woman knows is but a small boy whistling in the dark.

"And there with the rest are the lads that will never be old."

We who do not fight are making our sacrifices, too — but what are we doing that compares with what they are giving? Yet, that really isn't fair, for it is not a question of we or they — they are ours and we are theirs. They are fighting for us, which includes themselves, and we are working for them, which includes ourselves. But there is still one great difference. We will live — under greatly changed circumstances — but still alive and free to act voluntarily. They are under orders to march out to what for many of them will be the end.

"And there with the rest are the lads that will never be old."

Ours is the responsibility to give them the fighting chance for life. Our money — spent not for ourselves, but invested in bonds — will give them the ships, munitions, planes to fight off the murderous foe. Our voluntary and willing acceptance of restrictions will give them further chances for life. The meat we did not eat gives them more food. The gas we did not use will keep their fighter planes up longer. The trip we did not take means more munitions speeding to their aid. The things we did not buy means more people to work, more space for cargo, more help going to them.

"And there with the rest are the lads that will never be old."

Above all else the thing we can do best to help these — our sons, our brothers, our fellow workers — is to work — not with one eye on the other fellow to see that he does his share; not with the thought of doing merely our part, but with the full realization that some soldier in desert or jungle, some sailor on the submarine infested seas, some marine on an island outpost, some flyer carrying the war to the enemy — may live or die on our effort each day! That is one thing we CAN do. That is one thing we MUST do, to keep faith with them —

"The lads that will die in their glory and never be old."

Aircraft Now Regarded National Industry

As a result of a delegation which went to Ottawa this week, the government has now agreed to consider aircraft as a National industry, thus opening the way for a speedy settlement of the Lodge 712 agreement with Fairchild, Noorduyn and Vickers. It means, too, that there will no longer be any need for the aircraft workers to deal with the Regional Board, but that our case goes immediately to the National Board in Ottawa, and quick and decisive action has been promised.

The Lodge 712 delegation called on a number of the Members of Parliament and Cabinet Members from the Montreal district, and through them, our case was brought to the attention of the Prime Minister. It was also taken up on the floor of the House of Commons by the Leader of the Opposition, who urged that the Prime Minister should investigate our case carefully. In his reply M. King stated that "maintenance of war production was second only to the care of the armed forces" and that "a Labour Department officer was looking into the situation on the spot" in Quebec.

The decision to declare aircraft a National industry was made at a meeting of the Cabinet on Tuesday, where the Lodge 712 case was discussed. This decision now makes it valid, in the eyes of the National Board, for us to compare our wages with aircraft workers in any part of Canada.

This is a big step forward, not basic salary. At that time the bonus payments, were extended to a large number of new workers who received only the amount of the increase.

Before a change can be authorized by the War Labor Board there must be a movement of one whole point or more in comparison with the index at the date of the previous adjustment. Adjustments may be made every three months and the next date on which an adjustment is allowable is May 15.

only in helping to solve the immediate problem, but in leaving the door open for complete equality throughout Canada. In the words of one Labor Department official "the Lodge 712 delegation accomplished in two days of discussions what the steel workers gained only after two weeks of strike."

A special representative of the Labor Department was in Quebec City last week-end, and was expected back in Ottawa by Tuesday or Wednesday. He was sent to review the records of the Regional Board with a view to finding a solution to the aircraft crisis. His report will be made at once, and we have been promised that the whole case will then be given careful and SYMPATHETIC consideration immediately. We hope that this will clear the air of the confusion and vague technicalities that have prevented a true understanding of our case in Ottawa.

To comply with the procedure required by the government, a new brief is being drawn up and will be in the hands of the National Board in a few days. In this brief, the facts of our case are being reviewed and brought up to date, and it will now be possible to make a full use of wage figures in other parts of Canada. When it discusses this case, the National Board will be under a new chairman, due to the resignation of Humphrey Mitchell from this post.

Our delegation went to Ottawa to try to avert a serious situation that has developed in our industry. All those who went now feel that a full settlement can be reached in a very short time. From their reports, it appears that they have at last convinced the authorities that our case is just, and that we can expect that a formula is going to be found by which the dispute can be settled quickly. We have to go through the regular procedure, but we have been promised speedy action, with no delays. AIRCRAFT LODGE 712, International Association of Machinists.

PALACE

HEDY LAMARR
WALTER PIDGEON in
"WHITE CARGO"
with FRANK MORGAN
RICHARD CARLSON
REGINALD OWEN

CAPITOL

2nd WEEK!
ERROL FLYNN
ALEXIS SMITH in
**GENTLEMAN
JIM**
Added Feature
SECRET ENEMIES

PRINCESS Theatre

RED SKELTON in
**"WHISTLING
in DIXIE"**
with ANN RUTHERFORD
Added Feature
"Northwest Rangers"

LOEW'S THEATRE

Held Over 2nd Week!
TYRONE POWER
MAUREEN O'HARA
in *Rafael Sabatini's*
The BLACK SWAN
IN TECHNICOLOR
with LAIRD CREGAR

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians
for
Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS
(Édifice du Théâtre St-Denis)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du
"Monde Ouvrier"
Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

SAVE
**THAT YOU
MAY LEND**

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Arthur Charles Duffy, télétype opérateur, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Grace Winifred Hockley Duffy, de la cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère et abandon.
Daté à Montréal, Province de Québec, ce 14ième jour de Janvier, 1943.

MERGLER & MERGLER,
Procureurs du requérant.

Chambre 803, Édifice Tramways,
159 rue Craig Ouest,
Montréal.
5-9

Industrial Policy and Cooperation

The Right Conception of Industrial Relationship
Must Be Based upon a Proper Appreciation of the
Contribution Which the Worker Makes in his
Quality as a Productive Agent and Citizen.

By BERNARD ROSE, K.C.

All who are interested in human welfare would be well advised to read the introduction contained in the Prime Minister's remarkable work, "Industry and Humanity".

Mr. King has so a splendid and fine a conception of human values as contrasted with material ones, that it is an education for those who concern themselves with the well-being of their fellow citizens to not only read the book in its entirety but seriously ponder the principles and conclusions which it enunciates.

When he wrote what can be really regarded as his *magnum opus*, few were as well qualified to discuss industrial relations and reconstruction as he, since his training and experience were such, as to enable him to speak with a confidence and authority that inspired respect for his knowledge and sincerity in all that relates to human welfare.

Mr. King is essentially and temperamentally idealistically Christian in his outlook. By that I mean that he thinks in terms of humanity's well-being and progress, wholly in accordance with what is ascribed to the Saviour and contained in the writings which generations have read with reverence and a high appreciation of the noble teachings of the Great Preacher Who came out of Nazareth.

As he points out in his introduction:—

"Christianity differs from Heathenism in that its attitude is founded upon Faith, not upon Fear. Despite contrary appearances the transition from fear to Faith is being wrought out slowly in international and industrial affairs. Whenever it has progressed, an attitude of militancy has given way to one of co-operation. The transition has been accompanied by changes in outer form and organization, but the indwelling spirit has been its one sustaining reality. Where the spirit fails, the whole fabric becomes dismantled. Witness Europe to-day!

"The infusion of a new spirit into Industry will come as a new attitude in Science and Religion came, only through a belief in some order with which all things should accord, and through the application of principles founded on this belief. As respects the phenomena of Industry, the perception of such an order demands, above all else fine discernment between economic and human values; between the ends which Wealth and the ends which Life were meant to serve. The unplumbed depths of contrasts so profound are to be estimated only by the unfathomable difference between matter and spirit. It is impossible to express relationships born of such distinctions in terms of either class or nationality. A material versus a spiritual interpretation of Life alone defines the issue."

This passage really contains all that can be said concerning not only the difference between Christianity and Heathenism but those intimate economic relations resulting from the association of men in industry.

When he wrote we were then as we are today in the throes of a gigantic conflict. It seems a remarkable coincidence that what Mr. King stated in the opening passages of his book applies with equal validity in this fourth year of the second great world war.

Further on in his introduction he says:—

"Much of the progress of civilized countries lies prostrate to-day under the iron heel of militarism. Through the establishment of right relations in Industry, Labor and Capital have it in their power to end competitive arming between nations, and to secure to the world immunity from further wars. They have the even greater opportunity of releasing Industry from the servitude in which it is held by war and the fear of war; and of making of forces hitherto utilized in the work of destruction, instruments for the relief of Mankind. Industry has been used to destroy Humanity. If the world is to be spared further witness of such colossal tragedy, there must be a vision of industrial relationships broader than that which seeks the exclusive advancement of special interests. Industry must be made to serve and to save Humanity through a recognition of common interests between men of all classes and of all countries."

How true if not prophetic is the statement, "Industry has been used to destroy Humanity!"

The genius of Mankind which ordinarily should be devoted to improving the arts and the sciences in order that life may be lived to the full, has been not only exploited but prostituted to the basest of destructive uses.

One who surveys the world and make comparisons, is impelled at times, to question, whether men really believe they are deserving of that place which they occupy in the scheme of things and who look upon themselves as intelligent beings, able to shape their own destinies.

We are told that employers should treat their employees with the consideration they merit because of their contribution to Industry. If the extract which follows was taken to heart by em-

Buanderie-IMPERIAL-Laundry & SUPLPY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphonez FALKIRK 1179 Call FALKIRK 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

ployers generally, there would be few if any strikes and a far more effective and constructive co-operation than that which presently exists:

"In no way is progress likely to be so appreciably affected as in the attitude of those who are responsible for the conduct of Industry, especially Employers and Leaders of Organized Labor, and persons concerned in the direction of Government. There can be no higher form of patriotism than the honorable discharge of this responsibility; no neglect more criminal than indifference to it. To adjust industrial relations with advantage to the immediate parties to Industry and to the good of the Community, is, at the present time, as never before, a most useful and necessary form of public service. To emphasize and help to enforce the reciprocal responsibility of the Community for industrial conditions is equally important and patriotic."

The employer who still thinks in terms of profit, and the employee as one who, possessing skill or industry should be regarded as a cost item in production is entirely out of place in modern industry and as a citizen in a democratic land.

While men because of intellectual and other differences cannot be placed in the same economic category from the standpoint of remuneration or industrial responsibility and distinction, there is no reason why the worker as such, should be denied the right to discuss with the employer personally or through an accredited representative, the matters that affect him in all that relates to compensation and conditions of employment as well as participation in the management of industry in the measure that he can make an effective contribution.

The more enlightened employers have found it advantageous to encourage their workers to make suggestions to promote efficiency and increase production and where these suggestions are adopted, those making them are rewarded. This demonstrates that the workers can make a contribution to efficiency which translated into production will not only accelerate it but in a good many instances save time, labour, and material.

Mr. King says further in the introduction from which I have quoted:—

"The major portion of the treatise is devoted to the principles underlying right relations in Industry, and to a consideration of rules of conduct and methods of organization by which fundamental principles may be practically applied."

It is the earnest hope of all men who believe in the principles of justice and that Faith to which Mr. King refers that not only will there be following the war a better understanding on the part of those engaged in industry, but a more generous appreciation of the contribution which each person can make in the sphere — no matter how humble it may be — in which he moves.

Industry has unfortunately been exploited, not for the benefit of those it employs and the community, but rather the profit of those who were able to carry on financial operations and manipulation regardless of how such manipulation affected the worker and the community.

I think it can be laid down as a sound economic and social axiom, that the productive energies of men should be devoted primarily to improving the condition of all who are engaged in industry. Their welfare should not only be given first consideration but be the initial charge upon what industry produces. Only thus will it bring about those permanent and necessary reforms that will eliminate poverty and abolish the ever-haunting spectre of unemployment and all the evils and abuses incidental to it.

Mr. King emphasizes that:—

"The power of Good and Evil in whatever pertains to human relations cannot be too clearly recognized; neither can the truth that such control as may be exercised concerning them dwells, not in things, but in human beings. There is nothing inherently beneficial or baneful in any factor, force or form of organization to be found in the whole phenomena of Industry or the State. Everything depends upon whether its use is, or is not, made to accord with right ideas of social progress."

We can therefore understand why those who have the right conception of industrial relations must on every occasion stress the necessity as well as the justice of the Christian ethic in not only life as we daily live it but in our attitude toward our fellow men.

We must endeavour, and those who guide the state must cooperate, in laboring to formulate the policies that will assure to the citizen not only the opportunity to secure employment, but the compensation and the security which he has a right to demand from the state of which he is a member and to which he gives his industrial and political allegiance.

Statement of Protest to Council By Marcel E. Francq

As an accredited delegate to this Council and in accordance with the democratic principles of our Constitution I have considered it my right and privilege to aspire to being elected an officer of this Council for the ensuing term. The Trades and Labour Council has always been recognized as a democratic organization which has always steered clear of petty politics. Time and again the officers of this Council have shown how futile and useless it is to attempt to conduct our annual elections on a basis unworthy of the International Labour movement which has always been recognized as a movement based on justice.

When I became a candidate for the presidency of this Council, I had a right to expect I would be treated fairly, which any delegate must have a right to expect if the International Labour Movement is to achieve its purpose.

However, due to certain things which have just taken place, and which are surely not in accordance with the Constitution of this Council, things which, I had anticipated and for which I hold no one responsible for the time being, I find myself in the unhappy position of having to contest the present election, respectfully requesting the delegates in attendance to take into consideration the following points.

In the course of the present election some of the affiliated unions have permitted a larger number of delegates to cast their ballots than they were rightfully entitled to. It is not my intention to fix the responsibility on any one delegate because it may be that the unions in question have been misinformed. However, you will agree with me that it is far from being logical for the officers of this Council to be elected by persons not entitled to cast a ballot as duly accredited delegates.

It would be most unfortunate if an organization of the scope and importance of the Trades and Labour Council were to allow itself to be driven into such questionable tactics and I believe that for the sake of the good reputation of this Council such tactics should not and cannot be tolerated.

I which to contest this election before the results are announced; I may have been elected or I may have been defeated but in any event it would be repugnant to me to be elected president of this Council as a result of an election which later could be deemed a dishonest election.

For all of the above stated reasons I move that this election be annulled and that the Executive Committee jointly with the Credentials Committee be instructed to conduct an inquiry in order to determine if affiliated Unions were represented by a larger number of delegates than they were entitled to according to the Constitution and if Local Unions have paid Per Capita tax for a greater number of members than the number of active members on their books and if the amount of Per Capita tax paid to the Council corresponds to the Per Capita tax paid to their International Union, the American Federation of Labor or the Trades and Labour Congress.

That the said Committee report at the next regular meeting of this Council, February 18th, and that the election if it is necessary be held at this meeting immediately following the report of the said Committee.

It's Funny — But Is It Fact?

You know what I mean — the jokes that are clever, insidious propaganda. Funny — but not fact. You have laughed at them — and been half ashamed of yourself for doing it. And sometimes before you realized it, you've repeated them.

The jokes I mean are started by subversive cells in various parts of the country. Carefully thought out, and planned with an eye to real humor, they are picked up and unthinkingly repeated — and then they spread like the ripple caused by a stone thrown in the water.

"But who takes a joke seriously?" you say. Unfortunately it is the slur in the story that stays when the laugh has gone. It drops like a speck of poison into the mind ready to germinate under the heat of stress or strain or war hysteria.

There are the jokes about our allies. You know as well as I that the flood of anti-British jokes was German inspired. Many people have a totally false view of Britain's war effort because of these jokes.

Then there are the floods of national jokes which tried to establish a racial difference between people of similar bloods by emphasizing so-called characteristics. These are the jokes planned to create disunity.

Stop and think — How many jokes do you hear told on a hundred per cent Aryan? No, it's neither the Celt, the Gael, the Latin, the Leventine, or the Slav who is the laughing stock. How long has it been since the "joke" was on one of German stock?

Then there is the religious joke — based on something that will slight or throw mud on some faith or on the believers in some creed. How long has it been since you heard a joke which had an atheist as the butt?

It makes you think, doesn't it? Is it so funny when you realize the fact?

There is just one thing that can be done, one way in which to stop joke-propaganda. And that is to follow a simple rule — don't repeat it! Let the story die with you. Don't be the mug the enemy takes you for! Shut him up by shutting up!

And — remember whenever you hear a joke — just say to yourself: "It's funny — but is it fact?"

Ben Tillett n'est plus

Les journaux de la semaine dernière nous ont appris la mort de Ben Tillett, vétérinaire chef ouvrier et ancien membre du Parlement en Angleterre. Ben Tillett est mort à l'âge de 82 ans, dans un hôpital de Londres, le 27 janvier dernier.

Les Canadiens se rappelleront sans doute que Ben Tillett fut délégué fraternel du Congrès des Unions ouvrières britannique au Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui était réuni à Hamilton, Ontario, en 1919, après la première grande guerre. Dans l'Ouest du Canada, le mouvement de la "One Big Union" était alors très populaire, mais déclina bientôt. M. Tillett arrêta à Montréal où il fut reçu par le Conseil des Métiers et du Travail. Il était accompagné de M. P.-M. Draper, le secrétaire-trésorier du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. A cette occasion, une grande assemblée fut tenue à l'Assistance Publique. Tous les chefs ouvriers de Montréal et de la province y assistaient. Ce fut une belle réunion. Cependant, nous nous souvenons que des partisans de la "One Big Union" essayèrent de causer du désordre, mais ils furent mis à leur place par le président du Conseil, le regretté J.-T. Foster; Ben Tillett ne fut aucunement troublé par les manifestants, tant il avait l'habitude des foules qu'il savait remuer par sa parole convaincante. Il en profita pour dire que si les travailleurs devaient défendre la démocratie et faire la lutte au capitalisme, il fallait le faire loyalement; les tactiques de la "One Big Union", selon lui, ne pouvaient qu'apporter de la désillusion, ce qu'on constata bien quelques années plus tard. Si tous les travailleurs étaient dans une seule union, comme la "One Big Union", rien ne pourrait s'accomplir pour le bien-être de la classe laborieuse qui rétrograderait au rang qu'elle occupait dans les temps anciens. Il parla aussi fort intelligemment de la liberté de parole.

Ben Tillett était un mineur. Il a commencé à travailler à l'âge de 11 ans dans les mines. C'est lui qui, avec Keir Hardie, lança l'Union des mineurs en Angleterre. On sait aujourd'hui tout le bien accompli par cette grande fédération des mineurs de la Grande-Bretagne.

Le Travail Organisé regrettera la disparition de ce grand champion des droits de la classe ouvrière qui n'a rien épargné pour procurer à ses semblables tout ce que la vie pouvait leur dispenser.

Demandes faites par MM. Green et Murray

Les présidents du Comité des organisations industrielles et de la Fédération américaine du travail ont demandé au président Roosevelt de placer des plafonnements de prix "universels" et le rationnement des marchandises aux civils sur une base semblable, afin de mettre un frein à l'augmentation du coût de la vie et aux salaires "stationnaires". Ils ont de plus déclaré que les ouvriers ont déjà montré leur mécontentement au sujet de ces deux questions.

MM. Philip Murray et William Green ont aussi déclaré à l'issue de leur entretien à la Maison Blanche qu'ils désiraient voir une politique plus "flexible" du Bureau national du travail concernant ses décisions sur les augmentations de salaires.

MM. Murray et Green ont dit aux journalistes que le président Roosevelt les avait invités à prendre part à une discussion sur les développements du "front domestique" durant son voyage de 3 semaines en Afrique.

\$101,247,645 pour l'assurance-chômage

Le fonds de l'Assurance-chômage avait atteint \$101,247,645, à la fin de janvier. Ce fonds, on le sait, est constitué par les contributions des patrons, des employés et du gouvernement fédéral. Ces sommes sont converties en obligations du gouvernement du Canada conformément aux conseils d'un comité de placement dirigé par le gouverneur de la Banque du Canada.

Civilization Saved by Co-operation

Theoretical critics of Co-operation, inexperienced and unfamiliar with the practical aspects of production and distribution, find that Co-operation does not supply human needs by using the mechanism which they think should be employed. These may be left with their theories, which perhaps as they do Co-operation as little damage as they do these harmless critics good. In the tumult of the changing world, incidental to the decline of the profit system, it is growing more and more obvious that, if civilization is to be saved, the co-operative method of business offers hope. Other methods are falling while Co-operation goes on proving its success. * * * The hopeful method which is presented to the world is the co-operative method. It preserves democracy, respects the individuality of the individual and does supply the people's needs. In the criticism of the regime is permitted, and decisions are not arrived, at, they are issued. But democracy demands discussion. This whole argument is based on the assumption that decision is best preceded by discussion even without decision is better than decision without decision. — Dr. J. P. Warbasse in "Problems of Co-operation."

Postal Employees Ask Decent Overtime Rates

The Canadian Postal Employees, an affiliate of this Trades and Labor Congress of Canada, are disappointed with the Overtime Regulations for Christmas.

Members of this organization have been paid at the rate of 50 cents per hour for overtime, which is actually less than the straight time rate earned by a great percentage of the employees performing manipulative duties in the Post Office Department and they are asking that rates for overtime be at least equal to the straight time rate.

Pointing out that all overtime work performed during the Christmas period should be paid for in cash and not limited to 30 hours, Brother F. W. Whitehouse, Secretary-Treasurer of the organization, says that with the staffs working at the present time, it is almost impossible to liquidate extra time work. The accumulated time on the books of many offices at the present time will verify this and the organization is requesting that all overtime work during the coming Christmas period be paid for in cash.

In a letter to the Postmaster-General Brother Whitehouse points out that the Canadian Postal Employees are willing to co-operate with the department to the fullest extent. They realize just what the department is up against in making replacements for all those enlisting in the Active Forces and that it might be necessary to perform a great deal of overtime as the staffs are further depleted. All they ask in return is a fair rate of pay for the overtime performed. Sixty cents an hour is not a fair rate.

All members of the International Trade Union Movement in Canada should stand behind Brother Whitehouse and his organization in demanding a square deal from the Post Office Department.

Urge Employer-Employee Co-operation

"Of increasing importance on this continent is the subject of 'employer-employee relations,'" said R. B. Morley, general manager of the Industrial Accident Prevention Association, in a memorandum issued recently to thousands of Ontario industrialists.

To emphasize the value of co-operation between management and

employees industry, Mr. Morley quotes points for supervisors taken from a report of the Industrial Relations Department of Associated Industries of Massachusetts.

They are, in part: Respect the workers' intelligence — learn the view-point of workers before, rather than after, decisions have been made affecting groups of workers. Anticipate workers' complaints — many workers will conceal much before protesting to management. Anticipation of complaints will do much to inspire confidence of the worker in the employer. Be sincere — sincerity requires management to be squarely behind its own expressed policy. State the company labor policy definitely. It should be reduced to writing in order that the employer may better define his own attitude by stating it. Solicit suggestions. To create interest, the suggestions of supervisors and workers should be solicited in determining company policy. Apply policies uniformly to all workers, including office workers.

Mémoire de la C. T. C. C.

C'est mercredi prochain, que la Confédération des travailleurs catholiques du Canada présentera son mémoire annuel au gouvernement fédéral.

La C.T.C.C. réclame l'abolition du vote de la représentation syndicale dans les usines, "parce que, dit-elle, cela donne lieu à des campagnes démagogiques et suscite beaucoup de mécontentement chez les ouvriers." Quant au vote de grève que les ouvriers doivent prendre pour obtenir la formation d'un comité d'arbitrage du gouvernement fédéral, la C.T.C.C. le croit non seulement inutile, mais même dangereux. Elle affirme que l'enquête préliminaire instruite dans tous les cas de ce genre par le conciliateur fédéral suffit pour établir la nécessité d'un comité d'arbitrage.

Une autre requête importante est celle qui demande au gouvernement canadien de confier dorénavant aux ministères du travail des provinces les enquêtes industrielles sur les conflits ouvriers.

La C.T.C.C. recommandera au gouvernement de reviser sa politique des salaires de façon que les "salaires supplémentaires" (salaires gagnés par les ouvriers quand ils travaillent des heures additionnelles) et les bonis ne soient pas assujettis à l'impôt sur le revenu. "Actuellement, dit le chef des Syndicats catholiques, un grand nombre d'autres employés dans l'industrie de guerre ou ailleurs refusent de faire des heures supplémentaires et parfois même de travailler le temps régulier quand ils constatent que cet argent, ajouté à leur revenu ordinaire, les obligera de payer un impôt plus élevé. Cet état de choses est préjudiciable à l'effort de guerre et nous croyons qu'il y a lieu d'y remédier."

Une autre réclamation de la C.T.C.C. sera, comme on le sait déjà, une loi de liberté syndicale qui protège non seulement l'union qui représente la majorité des ouvriers d'une industrie, mais aussi les autres unions sérieuses qui y comptent des membres.

NOTICE

Public Notice is hereby given that the undersigned has accepted under benefit of inventory the succession of the late Eli Alexander Daniels, in his lifetime of the City of Montreal and the District of Montreal, doctor of medicine, Montreal, January 30th, 1943.

HARRY DANIELS.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est ici donné que Constance Maxine Keating Noseworthy, de la ville et district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine session des Chambres, pour obtenir un décret de divorce contre son époux, Henry Clarence Noseworthy, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal, ce 2e jour de février, 1943.

JOHN E. CRANKSHAN,
Procureur de la requérante.